

Extrait du SNUipp-FSU 65

<https://65.snuipp.fr>

# UNIVERSITES : UN TEXTE INACCEPTABLE

- ARCHIVES - année 2006 / 2007 - 2006-2007 -

Date de mise en ligne : vendredi 22 juin 2007

---

SNUipp-FSU 65

---

### **texte du SNESup sur la réforme des universités&hellip;**

L'« organisation de la nouvelle université » portée par Nicolas Sarkozy dans la symbolique d'un des premiers textes législatifs du nouveau quinquennat est révélatrice d'une volonté politique de remodeler en profondeur l'université et au-delà la société entière. Présenté par le Premier Ministre, François Fillon, comme le texte fondamental de ce début de quinquennat, le projet de loi, dit aussi d' « autonomie renforcée », vise à remettre en cause l'idée même d'un service public universitaire démocratique dans ses fins et son organisation, et touche au coeur les modalités de constitution, de mémoire et d'avancées des corpus scientifiques. Il procède en ce sens de deux manières : il démolit la collégialité des établissements et le caractère national des diplômes et d'un autre côté, il bouleverse les procédures de recrutement des enseignants-chercheurs tant dans leur dimension disciplinaire que de garantie statutaire et d'équité salariale. De surcroît, le texte présenté amplifie la dérégulation, via une illusoire autonomie à la carte qui acte le désengagement de l'Etat, vers un marché d'universités à plusieurs vitesses. Il attribue, au nom de la gouvernance, des pouvoirs exorbitants aux présidents, transformant la vie démocratique des universités en un présidentialisme managérial. Et, pour la première fois dans l'histoire de l'université, il grave dans le marbre d'un texte de loi la sélection à l'entrée du second cycle. Ce texte de loi touche aux fondements démocratiques de notre société. Il est inacceptable. Le SNESUP en demande le retrait. Le gouvernement a choisi l'affrontement. La communauté universitaire prendra toutes ses responsabilités dans les ripostes nécessaires. Avec ses partenaires des autres syndicats et associations, le SNESUP y prendra toute sa place. La Commission Administrative Nationale du SNESUP mandate ses élus au CNESER pour refuser l'injonction gouvernementale de vote au CNESER le 22 Juin. Il appelle à construire, dans l'unité la plus large, la réussite du boycott.